



Toutes les consultations de marchés publics lancées à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2018 seront dématérialisées par l'ensemble des acheteurs publics. Les échanges se feront uniquement par voie électronique : dépôts d'offres, questions et réponses, négociations, rejets, attribution. **Le dépôt papier sera interdit.**

**Prenez de l'avance, dématérialisez dès maintenant vos réponses aux marchés publics !**

Rendez-vous sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics>

La dématérialisation permet des gains de temps, des économies de frais d'envoi, la réception immédiate des informations et une complète traçabilité des échanges. Les acheteurs publics du Roannais souhaitent vous aider dans vos démarches. Dès à présent toutes les réponses à nos appels d'offres pourront être faites de la manière suivante :

- Dépôt dématérialisé classique
- Dépôt en utilisant le dispositif Marché Public Simplifié (MPS) – déposez votre candidature avec votre numéro SIRET simplement
- Dépôt papier (jusqu'au 30 septembre 2018)

**Comment répondre de manière dématérialisée?**

- 1- Inscription sur le profil acheteur (gratuit)
- 2- Posez vos questions sur le profil
- 3- Organisez vos pièces en sous dossiers « Candidatures et « Offres » (PDF à privilégier)
- 4- Déposez votre offre en toute sécurité

Pour vous aider, vous pouvez télécharger la feuille de route fournisseur à l'adresse suivante : <https://loire.marches-publics.info/>

**Le dispositif Marché Public Simplifié**



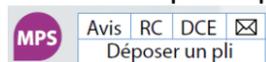
Il ne s'agit pas d'une nouvelle procédure de marché public. C'est un mode de candidature électronique qui permet de répondre à un besoin de simplification du côté des entreprises, en favorisant la dématérialisation des marchés publics.

Les entreprises peuvent répondre au moyen de leur seul numéro SIRET, avec leur offre technique et commerciale, sans signature électronique lors du dépôt. La majorité des pièces administratives -attestations, chiffre d'affaires, certificats...- sont générées automatiquement par les administrations connectées au dispositif et déposées dans le coffre-fort électronique accessible ensuite à l'acheteur public.

**Le MPS, mode d'emploi**

Connectez-vous sur [marchespublics.loire.fr](http://marchespublics.loire.fr) pour accéder aux marchés publics du territoire ligérien.

Les marchés « MPS » sont identifiés par la présence du logo :



Cliquez sur « Déposer un pli » et acceptez les conditions d'utilisation.

En se connectant avec vos codes d'accès AWS ou en créant un compte gratuit, le SIRET enregistré dans votre profil « Entreprise » est repris automatiquement.

Renseignez le formulaire « MPS » et toute information complémentaire, notamment vos références, puis déposez l'offre.

Si votre offre est retenue, les pièces contractuelles nécessiteront d'être signées par un certificat de signature électronique en fin de procédure.

**Un problème : AWS peut vous aider...**



04.80.04.12.60